



ETRANGER



Sénégal

La question de la sécurité du président relancée suite à l'incendie de son véhicule

En marge des cérémonies d'hommage à Ousmane Tanor Dieng, le secrétaire général du Parti socialiste ...

PAGE 4

ECONOMIE



Finances

Reprofilage de la dette publique

Dans un récent entretien publié par le Financial Times, le président Faure Gnassingbé avait fait part de l'intention de son pays de se tourner vers l'international qui offre plusieurs ...

PAGE 11

Conférence ministérielle sur la promotion de la liberté religieuse

Aux USA, Robert Dussey partage la stratégie du Togo dans la lutte contre l'extrémisme violent

PAGE 11

Résultats définitifs des locales

Les débats complètement clos autour de ces élections ?

La Cour suprême du Togo a proclamé le mercredi 17 juillet 2019, les résultats définitifs des élections locales du 30 juin 2019 au Togo. Les différentes forces engagées dans cette compétition s'en sortent avec des fortunes ...



PAGE 3



Développement / Implication de la diaspora

Le HCTE n'exclut aucun Togolais vivant à l'étranger

Il y a quelques semaines à l'hôtel de Sarakawa, le gouvernement togolais, par le truchement du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'étranger, a tenu une cérémonie de lancement du Haut conseil des Togolais de l'étranger (HCTE) trois mois après la présentation de la feuille de route. Une initiative saluée en grande pompe par beaucoup d'observateurs mais critiquée par la Coalition de la diaspora togolaise pour l'alternance et la démocratie (Coditogo).

PAGE 3

EDITO

L'idée d'une taxe d'habitation est-elle habile ?

L'idée de la perception effective de la taxe d'habitation reprend du poil de la bête dans notre pays depuis quelques jours. Depuis la récupération par l'opinion publique d'une note de service de l'Office togolais des recettes (OTR) invitant ses employés à s'acquitter de la taxe d'habitation afin de servir d'exemple aux redevables, une véritable boîte aux questionnements et une foire aux critiques dépréciatives sont ainsi ouvertes. La mise en vigueur effective de la perception de la taxe d'habitation est-elle une bonne idée aujourd'hui au Togo ? Taxe d'habitation, pour quelle prestation ? Une suppression ou plutôt un report de la taxe d'habitation ? Les questions ne manquent pas ...

PAGE 3



	SOMMAIRE	<p>Afrique du Sud / Procès corruption L'audition du président Zuma suspendue</p>  <p>P4</p>	<p>Tech mobile Les « phablettes » qui font rêver en 2019 ?</p>  <p>P5</p>	<p>Perruques Quelques avantages pour en apporter</p>  <p>P10</p>	<p>Secteur social L'Inseed donne les instruments au gouvernement</p>  <p>P11</p>
---	-----------------	--	---	---	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Abra POULI, Bénéficiaire des deux cycles du Produit AGRISEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Lomé, notamment à Kégué Avéyimé, pour partager avec vous les témoignages d'une quarantenaire, Abra POULI, Bénéficiaire des deux cycles du Produit AGRISEF "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).



EGAH Afi

Reportage

Kégué Avéyimé, quartier populaire de la ville de Lomé. Dans ce quartier réputé pour ses activités commerciales à haute intensité de main d'œuvre se concentrent d'innombrables bénéficiaires des produits du FNFI. Pour le compte de ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire, ce sont les témoignages d'une quarantenaire qui sont mis sous les feux de la rampe. Sa passion, l'élevage des volailles qu'elle a commencé depuis des années avec ses maigres

moyens de bord. Mais les deux cycles du crédit AGRISEF qu'elle aura reçu du FNFI, par l'intermédiaire de la COOPEC AD, une des nombreuses institutions de microfinance partenaires du FNFI, lui a permis de passer à échelle et de renforcer son activité qui aujourd'hui suscite admiration et encouragement.

"Mon rêve depuis toujours était de devenir au fil du temps une grande éleveuse de volailles, car j'adore ce métier. Pour moi, regarder des œufs éclore pour donner

vie à des poussins dont je m'occupe et qui progressivement deviennent des poules ou des coqs, cela relève quelque peu du divin. Convaincu que ma passion était dans ce métier, j'ai débuté depuis les années 2000 à élever quelques poules pondeuses avec les moyens de bord. Mais comme vous pouvez l'imaginer, très tôt, j'avais besoin de plus de moyens pour pouvoir acheter davantage de poussins et de provende. C'est ainsi qu'un jour en traversant un grand carrefour de la capitale, j'ai aperçu un

panneau géant du FNFI avec l'inscription suivante « AGRISEF, le crédit adapté au monde agricole ». Je suis resté quelques instants à observer l'image qui en quelque sorte constituait pour moi la chance que j'avais de pouvoir contracter un microcrédit. »

Depuis ce jour, notre interlocutrice était plus confiante quant à son avenir, car elle a enfin retrouvé des moyens d'espérer.

"Deux jours plus tard après quelques informations complémentaires chez certaines connaissances du quartier, qui elles étaient mieux informées sur les opérations du FNFI, j'ai décidé de me rendre auprès de la COOPEC AD. Une fois la bà, j'ai été bien sensibilisée et informée sur les produits du FNFI. Je me suis tout de suite senti éligible à ce produit et je me suis tout de suite senti intégré dans la dynamique de l'inclusion financière."

Une dynamique de l'inclusion financière qui passe par la constitution d'un groupe solidaire, une formation en techniques de création et de gestion de micro entreprise, un doping de capacités en gestion de crédits, notre interlocutrice aura suivi avec succès toutes les étapes jusqu'au bout. Sa ténacité et sa persévérance lui ont enfin ouvert la voie au précieux sésame.

"Après tout ce parcours, j'ai enfin obtenu un premier cycle de crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir acheter en quantité des poussins ainsi que de la provende nécessaire pour leur nutrition. La petite somme qu'il me restait me permettait de faire face aux vaccins hebdomadaires de mes volailles. J'ai porté à échelle mon activité, et comme vous pouvez le remarquer j'ai aujourd'hui des centaines de têtes de volailles. Bien sûr ce n'est pas encore suffisant, car les défis sont encore nombreux, mais par la suite, le second cycle de crédit que j'ai reçu m'a permis de pouvoir agrandir un tout petit peu mon poulailler afin de pouvoir donner plus d'espace aux volailles. Je suis très heureuse quand je remarque jour après jour comment mon activité évolue. C'est une fierté pour moi de rentrer dans mon poulailler et de voir comment mes poules et mes coqs se promènent"

Notre interlocutrice nous avoue être plus autonome et plus épanoui, et pour cause les deux cycles du crédit AGRISEF lui ont permis de prendre son destin en mains et de concrétiser son rêve. Un rêve qu'elle entend transmettre à la jeune génération à travers son savoir-faire.

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

... Une chose est certaine, ce n'est pas la première fois que l'annonce de l'application de cette taxe est faite. Et l'idée est franchement si mauvaise – en prenant en compte nombre de nos réalités – qu'elle n'a pas fait recette la première fois.

Pour faire la promotion de cette idée, le Commissaire général de l'OTR, infère qu'elle est conforme à l'article 288 du nouveau Code général des impôts. Une évidence que personne ne nierait. Mais, combien de textes ou d'instruments légaux, ne choisissons-nous pas de mettre volontairement sous éteignoir, tout simplement en analysant profondément notre histoire, nos réalités

sociales, etc.

On annonce là de nouveau la taxe d'habitation dans un calendrier qui est à lui seul étrange : un contexte économique peu reluisant ; aux lendemains des secousses sismiques sur le plan sociopolitique ; à la veille d'une élection présidentielle qui cristallise toutes les attentions et toutes les interrogations, sachant surtout que les périodes électorales concernant nos pays sont souvent tendues, etc. Au vu de tous ces éléments, envoyer ce type de signal à l'écrasante partie de l'opinion qui, dans les sondages en tout cas, rêve d'une forte reprise des activités économiques, et donc, n'ayant plus du tout envie de quelque instabilité

sociale ou politique, n'est pas d'une extraordinaire habileté.

Un modeste rappel de bon aloi. Entre 2015 et 2017, il y a eu un recul de l'indice de pauvreté au Togo, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) dans un document dénommé « Cartographie de la pauvreté 2017 ». Dans le détail, en 2015, le taux de pauvreté était de 55,1% tandis qu'en 2017, il est de 53,5%. Il est évident qu'il y a un recul de la pauvreté au Togo sur la période indiquée. Malgré, le recul, plus de la moitié des Togolais croupissent dans « l'habitat de la pauvreté ». Autrement, si nous sommes pragmatiques et réalistes, personne ou

presque issue de cette moitié des Togolais ne paierait cette taxe, ce qui serait politiquement ingérable.

Il faudrait donc mûrir encore et encore l'idée de cette taxe. Par exemple qu'elle dépende pour moitié de la valeur du logement, et pour l'autre moitié des revenus de ses habitants. Car c'est un vrai combat, même pour l'OTR, de mettre la main sur les vrais revenus ou sources de revenus de cette bonne partie de Togolais qui luttent avec la pauvreté. On répondrait ainsi à la critique de l'injustice de cette taxe, et il serait possible de retenir une valeur très approximative du logement, puisqu'elle ne représenterait que 50% de la base de calcul.

Par ailleurs, en toute honnêteté, comment les agents de l'OTR peuvent-ils par exemple se permettre une descente dans un quartier constamment inondé pour prétendre recueillir des impôts sur l'habitation, ou encore dans des quartiers qui sont loin d'être touchés par l'extension d'eau potable, de poteaux électriques, des services sociaux, etc.

L'OTR pourra-t-il revenir sur sa décision, chercher une solution de compromis, après sa cartouche lâchée pour rien en 2016 ? Gagnera-t-on en matière d'efficacité et d'équité avec la taxe d'habitation ? Wait and see !

Dieudonné Korolakina

Résultats définitifs proclamés

Les débats complètement clos autour de ces élections ?

La Cour suprême du Togo a proclamé le mercredi 17 juillet 2019, les résultats définitifs des élections locales du 30 juin 2019 au Togo. Les différentes forces engagées dans cette compétition s'en sortent avec des fortunes diverses. Mais à partir de ce moment, peut-on considérer que le débat sur les élections locales est clos et que l'on peut passer à autre chose ?

À la suite de près de deux semaines de vérifications et de délibérations, le juge Akakpovi Gamatho et ses collègues ont livré leur verdict. Sans surprise, le parti présidentiel Union pour la République (Unir) garde son avance même si quelques sièges lui ont été retirés tout comme aux autres d'ailleurs. Désormais Unir a 878 conseillers municipaux.

L'Alliance nationale pour le changement (ANC) gagne finalement 132 sièges et la Coalition des 14 devra se contenter de 129 sièges. On constate que les principales forces engagées dans ce scrutin se retrouvent à la fin avec moins que ce qu'ils avaient eu et que certains rejetaient d'ailleurs.

La Cour donne raison tout de même à certaines

voix qui évoquaient des irrégularités dans certaines circonscriptions électorales. C'est ce qui justifie l'annulation des élections dans Wawa 1 et Zio 4. Cela doit être repris dans 30 jours. A cela vient s'ajouter Ave 2 et Bassar 4 où les élections n'avaient pas eu lieu pour des raisons techniques.

Il va s'en dire que la page des élections locales est

loin d'être tournée, du moins pour les localités mentionnées plus haut. Les électeurs et candidats de ces zones devront tenir leur mal en patience le temps que le processus connaisse également un aboutissement heureux chez eux.

Pour le reste et d'ailleurs la majorité des Togolais, c'est fini, on n'en parle plus, il faut tourner la page et passer à autre chose. A présent que la Cour suprême s'est prononcée, que l'on soit satisfait ou pas, d'accord ou pas, content ou pas, il va

falloir s'y plier. Les partis surtout de l'opposition et leurs militants ont tout intérêt à fermer cette page.

Leurs recours ont été annulés et si cela devait apporter quelque chose, il n'est pas sûr que ce soit un résultat conséquent au point de changer de façon radicale le visage de ces élections. Se concentrer là-dessus ne sera que du temps et de l'énergie gaspillés. Des rendez-vous plus importants arrivent et ils devraient plutôt y travailler.

Edem D.

Développement / Implication de la diaspora

Le HCTE n'exclut aucun Togolais vivant à l'étranger

Il y a quelques semaines à l'hôtel de Sarakawa, le gouvernement togolais, par le truchement du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, a tenu une cérémonie de lancement du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE) trois mois après la présentation de la feuille de route. Une initiative saluée en grande pompe par beaucoup d'observateurs mais critiquée par la Coalition de la diaspora togolaise pour l'alternance et la démocratie (Coditogo).

« HCTE traduit la volonté de Faure Gnassingbé à travailler main dans la main avec la diaspora. Il vise à fédérer tous les Togolais d'ici et d'ailleurs autour d'un regroupement et permettra de traiter multilatéralement toutes les questions d'ordre

commun », avait rassuré le ministre Robert Dussey. Mais, joint hier par une radio de la place, Raymond Ayivi, un des responsables de Coditogo, un regroupement de Togolais de l'extérieur s'est désolé de "l'exclusion" dont fait preuve le

ministère togolais des Affaires étrangères: « Le Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE) est monté en catimini parce qu'aucune consultation n'a été faite au préalable, aucune organisation de la diaspora n'a été associée à l'élaboration du projet (...). Nous lançons un appel au ministre de bien vouloir revoir le processus pour que nous puissions revenir aux bonnes manières de collaborer parce que cela fait approximativement dix (10) ans que nous demandons le vote et l'intégration totale de la diaspora dans le processus de développement inclusif du pays ». Pour M. Ayivi, afin que toutes les parties trouvent satisfaction, il y a des valeurs qui ne doivent

pas être escamotées : « Nous sommes des citoyens togolais et nous voulons simplement avoir la possibilité d'être représentés dans les différentes institutions et/ou instances de la République. Nous sommes ouverts à toute discussion qui peut aboutir à un consensus. Le développement de ce pays passe par la transparence, la consultation, la concertation ; que chacun joue le rôle qui est le sien à la place qui est la sienne. Nous avons l'amour du Togo, nous portons le pays dans nos cœurs, nous ne demandons qu'à travailler main dans la main avec le gouvernement afin d'apporter notre pierre à l'édifice nationale ».

Il ne fait aucun doute que l'intégration de tous les acteurs demeure l'objectif principal de la création du Haut conseil des Togolais de l'extérieur, même si pour le moment, une partie de la diaspora se sent oubliée. Mais, en société, il est sensiblement difficile d'arriver à faire l'unanimité. Prenant l'habitude de citer Blaise Pascal qui affirme dans son ouvrage "Pensées" : « La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion et l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie », le ministre Robert Dussey et son équipe comptent faire feu de tout bois pour réunir tous les Togolais des quatre coins du monde.

Augustin Ake (Stagiaire)

Cedeao

Marcel de Souza, l'ancien président de la Commission a tiré sa révérence

Beau-frère de l'ancien président Boni Yayi, cet ancien haut fonctionnaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest est mort mercredi 17 juillet à Paris des suites d'une crise cardiaque. La disparition à 65 ans de celui qui fut successivement conseiller, député et ministre au Bénin pendant les années de pouvoir du président Yayi est largement évoquée et commentée au Bénin.

Marcel de Souza est, d'abord, un banquier qui a fait une belle carrière à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Né à Pobè au Bénin le 30 octobre 1953, il est issu d'une fratrie de 11 enfants. Il entre en politique grâce à l'ancien chef d'Etat Boni Yayi, son ami et collègue à la banque

centrale. Ce dernier épouse d'ailleurs sa sœur Chantal et devient son beau-frère. Lorsque Boni Yayi se présente pour la présidence, il en fait son porte-parole. Une fois élu, Marcel de Souza est nommé conseiller puis ministre du Développement. Les deux hommes connaissent des moments de brouille.



Marcel de Souza

Lorsque Boni Yayi impose Lionel Zinsou comme candidat, il désapprouve publiquement. Malgré cela, il ne lui retire

pas sa confiance et l'envoie à la Cedeao comme président de la Commission, poste que Marcel de Souza occupe

d'avril 2016 à février 2018. Son premier dossier chaud y sera la gestion de la crise postélectorale gambienne qui a débouché sur le départ de Yaya Jammeh.

Homme libre de ses idées, Marcel de Souza avait la parole forte. Le professeur Joël Aivo, grande figure de la société civile lui a rendu hommage en ces termes : « Un grand homme nous a quittés. Son expérience et sa voix manqueront au Bénin et à la sous-région ».

Rfi.fr

Sénégal

La question de la sécurité du président relancée suite à l'incendie de son véhicule

En marge des cérémonies d'hommage à Ousmane Tanor Dieng, le secrétaire général du Parti socialiste décédé lundi, Macky Sall et Ibrahim Boubacar Keïta ont connu une mésaventure, mercredi : la limousine présidentielle dans laquelle ils roulaient a pris feu. Plus de peur que de mal pour les deux chefs d'Etat, sortis indemnes de l'incident.



IBK et Macky Sall

La vidéo a rapidement fait le tour des réseaux sociaux. Et pour cause. La scène n'est pas banale : deux présidents dans une limousine qui prend feu au milieu d'un village. Mercredi 17 juillet, après la cérémonie d'hommage au défunt Ousmane Tanor Dieng à l'aéroport international Blaise Diagne, Macky Sall s'est engouffré avec son homologue malien Ibrahim

Boubacar Keïta dans sa Mercedes présidentielle. Direction Nguéniène, le village natal de l'ex-secrétaire général du Parti socialiste.

À l'entrée du village, une épaisse fumée a commencé à s'échapper du capot du véhicule. Selon les médias sénégalais, un choc sur un dos d'âne pourrait être à l'origine de l'incident. Les

deux chefs d'Etat ont été immédiatement extirpés de la limousine par leurs gardes du corps, sous les yeux ébahis des habitants. Indemnes mais visiblement un peu étonnés, à l'image d'un Macky Sall incrédule reboutonnant sa veste devant sa voiture « PR » fumante.

Tandis que les pompiers s'affairaient à éteindre l'incendie, le président sénégalais et son homologue malien ont pris place à bord d'un 4x4 pour se rendre à la mosquée du village où avait lieu un dernier hommage à Ousmane Tanor Dieng.

S'il est heureusement resté sans conséquences, cet incident n'a pas manqué de soulever des questions sur la sécurité du chef de l'Etat. Plusieurs Sénégalais se sont montrés surpris que la limousine présidentielle puisse ainsi prendre feu en plein trajet. Macky Sall et IBK, eux, se rappelleront sûrement longtemps l'anecdote.

Afrique du Sud / Procès corruption

L'audition du président Zuma suspendue

L'audition de Jacob Zuma a été ajournée mercredi par la commission sud-africaine qui enquête sur des crimes de corruption dans le pays, après un énième incident de séance. L'ancien président, qui comparait en tant que témoin, s'est plaint du ton trop insistant des questions qui lui sont posées.

« Nous suspendons les débats jusqu'à vendredi matin (...) de façon à ce que les avocats des deux parties trouvent un accord », a annoncé le président de la commission, le juge Raymond Zondo, à l'issue d'un énième incident de séance.

« J'ai bon espoir qu'il sera possible de trouver un moyen de prendre en compte les préoccupations de l'ancien président », a-t-il ajouté. Jacob Zuma témoigne depuis lundi devant la commission, chargée de faire la lumière sur les nombreux scandales qui ont éclaboussé sa présidence (2009-2018) et l'ont contraint à la démission il y a un an et demi.

L'ex-chef de l'Etat a nié toute implication dans ces affaires de corruption, en criant à la « calomnie » et en dénonçant un « complot » destiné à l'éliminer voire « l'assassiner ».

Depuis lundi après-midi, M. Zuma, qui dépose de son plein gré devant

cette instance sans pouvoir judiciaire, est assailli de questions sur les témoignages qui l'ont mis en cause. « Je ne me souviens pas », a-t-il largement esquivé jusque-là. Interrogé mercredi sur la nomination d'un haut fonctionnaire qu'il aurait imposée, Jacob Zuma s'est une nouvelle fois plaint de faire l'objet d'un « interrogatoire ».

« J'ai un problème (...) parce qu'on me demande de me souvenir de tous les détails de travaux qui sont généralement conduits par des directeurs ou des fonctionnaires », s'est-il agacé. « Je me rends compte que mon client a été piégé », a renchéri, outré, un de ses avocats, Muzi Sikhakhane.

« Je souhaite que mon client revoie sa position : je lui ai dit de venir ici en confiance, je crois que je me suis trompé. » Le témoignage de l'ancien président doit reprendre vendredi matin, si un accord a été trouvé d'ici là sur ses modalités.

FaceApp**Que cache vraiment cette application devenue virale ?**

C'est l'application du moment sur les réseaux sociaux. Comme un simple jeu d'enfant, un utilisateur peut à partir de son physique actuel prédire ce qu'il sera dans 10, 20, 30, 40 ou 50 ans après. L'application change l'aspect de son visage en le vieillissant. Beaucoup l'utilisent sur les réseaux sociaux, soit pour savoir comment ils seront dans le futur ou pour simplement faire le buzz sur la toile.



Présentation de l'interface de l'application FaceApp

Avec FaceApp, on peut changer la couleur de ses yeux, de ses cheveux, son genre etc. Il s'agit d'une application mobile lancée en 2017 qui peut transformer votre portrait. A partir de l'intelligence artificielle, l'appli peut générer une

photo que vous pourrez modifier à votre guise. Pour ce faire, FaceApp vous propose des filtres. Mais contrairement à ce qu'on pense, l'application ne serait pas seulement destinée à vous imaginer dans les prochaines années. Il se pose une

question de protection de vos données personnelles. Selon le site Blog du modérateur, FaceApp nécessite plusieurs photos. Le site s'interroge sur les autorisations que vous donnez à l'application. Malgré les réglages que font les utilisateurs pour

empêcher FaceApp d'avoir accès à leur galerie, l'application contourne ces règles. « Les autorisations que vous donnez aux applications sur iOS ne sont pas toujours très compréhensibles. Ainsi, lorsque vous téléchargez une photo sur une application, Apple considère que vous l'autorisez explicitement à accéder à cette photo – pas toute votre galerie. Si vos options de confidentialité sont réglées pour ne « Jamais » donner accès à votre galerie photo, vous pouvez tout de même télécharger une photo sur l'application. Beaucoup d'utilisateurs se sont inquiétés de pouvoir accéder à leur galerie malgré leurs réglages », indique Blog du modérateur. Autre aspect qui montre que FaceApp utilise vos données personnelles, ses conditions de confidentialité. Elle peut accéder à votre adresse IP, votre navigateur, les pages que vous consultez,

le nombre de clics que vous effectuez... Elle va loin en intégrant des cookies et d'autres technologies comme les pixels pour analyser l'usage que vous en faites. L'application conserve vos données comme vos photos téléchargées sur le service et les métadonnées associées. FaceApp vous indique tout de même que les informations que vous lui fournissez peuvent être partagées avec des entreprises qui font parties du même groupe, en soulignant que ces entreprises respecteront les choix de confidentialité qui concernent vos photos. Certes l'application collecte vos données mais elle les partage avec d'autres entreprises. Le Blog du modérateur révèle au contraire que la rumeur selon laquelle FaceApp téléchargerait toutes vos photos sur ses serveurs est fautive. L'application ne collecte pas l'ensemble de vos photos.

Félix Tagba

Tech mobile**Les « phablettes » qui font rêver en 2019 ?**

Les smartphones de grande taille appelés phablettes, séduisent de plus en plus de personnes, à la recherche de confort de lecture et d'une utilisation manuelle de l'appareil plus simple. Togo Matin vous présente 8 modèles qui ont la côte et qui correspondent à presque tous les budgets.



Des phablettes

Le terme phablette reprend les termes « phone » et « tablette », autrement dit, il s'agit d'un appareil qui assure toutes les fonctions propres à un téléphone portable et qui de plus offre le confort d'une tablette tactile. En général, c'est à partir d'une taille d'écran de 5 pouces

que l'on commence à parler non plus de smartphone mais de phablette. Voici donc une présentation des 8 meilleurs modèles en 2019. Le Samsung Galaxy S10 Plus: avec le S10 Plus, la marque coréenne a opté pour un smartphone très élégant, avec une taille d'écran de 6,4 pouces.

La qualité d'image de ce dernier dépasse largement la concurrence. Le Google Pixel 3 XL: dans la catégorie des smartphones avec écran géant, voici le géant américain Google. L'afficheur est de 6,3 pouces et le design global du smartphone est très similaire à ses

prédécesseurs.

On trouve à l'arrière un lecteur d'empreintes digitales, très pratique. Le OnePlus 6 T: il a aussi voulu sortir sa phablette afin de concurrencer l'ensemble des autres fabricants, à un tarif qui permet aux budgets les plus serrés de se faire plaisir. Pas de bouleversement esthétique avec ce modèle, mais un écran de 6,4 pouces avec une expérience satisfaisante. Le Huawei P30 Pro: impossible de ne pas faire apparaître le petit dernier de chez Huawei dans ce classement. On apprécie son écran de 6,4 pouces avec bord incurvé. La qualité de l'image est remarquable et ses performances sont irréprochables grâce à un SoC Kirin 980, couplé à une mémoire vive de 8 Go. Le Honor 8X: au regard de son prix, on constate un design qui n'est pas des plus parfaits, mais il reste cependant très correct. L'écran affiche 6,5 pouces et pour éviter la fatigue des yeux, on a la possibilité de réduire les rayons de lumière bleue.

L'iPhone XS Max: voilà

un moment qu'Apple accompagne la sortie de ses derniers modèles par un modèle XL. L'iPhone XS Max est le dernier et il affiche des performances qui le classent parmi les meilleurs phablettes du marché. Son écran est de 6,5 pouces et occupe la quasi-totalité de la face avant. Le Samsung Galaxy Note9: on retient de cette phablette de la marque Samsung un écran AMOLED de 6,4 pouces avec de belles qualités et des performances toujours intéressantes : le SoC Exynos 980 est associé à 6 Go de RAM pour une expérience agréable.

Le Xiaomi Redmi Note 7, est la huitième phablette. Pour ce grand smartphone, la marque a soigné son design avec quelques nouveautés. Son dos en verre est protégé par du Gorilla Glass et les bords sont en plastique. L'écran est de 6,3 pouces avec une définition de 2340 x 1080 pixels. Pour une phablette d'entrée de gamme, il ne faut pas s'attendre à une folle qualité d'image mais on reste dans le correct.

Attipoe Edem Kodjo

BANQUE ATLANTIQUE
ÉCOLE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

L'AFRIQUE EN NOUS

Avec vous, pour faire grandir votre entreprise

www.banqueatlantique.net

Présente dans les 8 pays de l'espace UEMOA, Banque Atlantique, filiale du groupe Banque Centrale Populaire, est porteuse de valeurs de Proximité, de Performance, de Citoyenneté et d'Innovation.

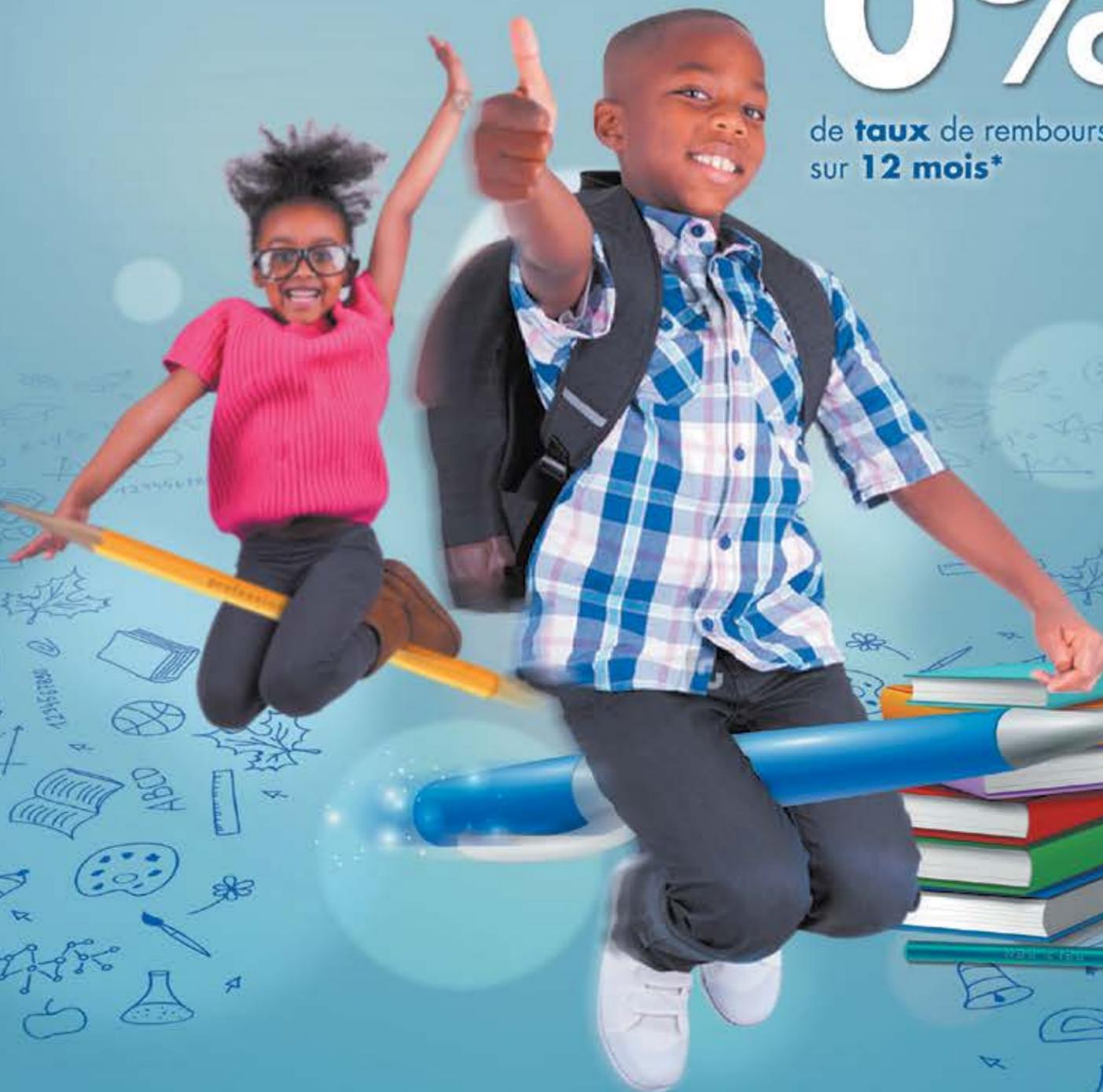
Banque Atlantique est engagée localement pour accompagner activement l'inclusif en social et financière, moteur d'une croissance durable et inclusive.

Partenaire financier privilégié des politiques publiques et sectorielles, Banque Atlantique propose également des solutions innovantes et adaptées aux projets de vie. Sa gamme de produits et de services répondent d'une manière ciblée aux besoins de l'économie des pays, de la Grande Entreprise à la Startup, en passant par les PME et les ménages.

Banque Atlantique a l'Afrique chevillée au corps.

C'est pourquoi, elle accompagne entre autres tous les clients qui construisent une vision ambitieuse et innovante pour accélérer la croissance de leur entreprise.

0%

de **taux** de remboursement
sur **12 mois***

*Offre soumise à conditions

Prêt scolaire

Donnez des ailes à l'éducation de vos enfants

Du 15 Juillet au 15 Octobre 2019



La Banque Autrement
www.corisbank.tg



AVIS DE DECES



Daah ADIFFON TCHEDJI IV, le chef du Canton d'Atchinédji
Daah TOFA, le chef du village de Gbègnafé - Sada, chef des familles
 AGOSSA et GNIMASSOUN

M. GNIMASSOUN Amagbégnon Laurent, ses frères et sœurs
Veuve GNIMASSOUN Tohoué, née OTTOU - KOTE
 Les enfants du défunt, **GNIMASSOUN Gogo**, ses frères et sœurs,
 Les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de vous
 annoncer le rappel à Dieu de leur très cher et regretté

GNIMASSOUN Tchokpon Albert Christophe

Cultivateur à Gbègnafé - Sada,
 Endormi dans le Seigneur le 27 juin 2019 au CHU Sylvanus Olympio dans
 sa 84ème année

Les obsèques auront lieu selon le programme ci-après :

Vendredi 19 juillet 2019

18h30 : Veillée messe en l'Eglise Marie Mère du Rédempteur d'Adidogomé.

Samedi 20 juillet 2019

06h30 : Chapelle ardente

08h30 : Levée du corps

09h00 : Messe d'enterrement et de sortie de deuil en la même Eglise
 suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoè.

Maison mortuaire : Maison AMOUZOU à Adidogomé, 2ème rue à gauche
 derrière le complexe scolaire le Cocotier face à l'entrée principale du
 Lycée d'enseignement technique et professionnel (LETP)

Sauriez-vous résoudre ces énigmes ci-dessous?



Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse /
 Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 24 /6/ au 01 /07/ 2019

AKOFA	AMOUTIVÉ	22210097
ETOILES	10 AV. N. MARCHÉ	22218847
BIOVA	BD. HOUPHET BOIGNY	22345093
DEO GRATIAS	KOTOKOUKONDJI	22218331
KPEHENOU	BD H. BOIGNY	22213224
MAIRIE	FACE MAIRIE	22212639
HÔPITAL	FACE CHUTOKOIN	22200808
GBOSSIME	GBOSSIMÉ	22225050
AMITIE	SOTED	22217447
ST PAUL	BD. JEAN PAUL II	22224672
LE JOURDAIN	TOKOIN WUITI	22615614
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22264961
KOUESSAN	KEGUÉ	96801001
KLOKPE	TOGO2000	96801003
JMIMSHAK	HOUNTIGOME	22603050
MAWULE	BÈ KPOTA	70459186
MAËLYS	BÈ KPOTA	22276019
BETHEL	RTE D'ADIDOGOMÉ	22252370
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	22517575
HOSANNA	SAGBADOSÉ	22515049
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70401052
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22256512
VERTE	KLIKAMÈ	22250326
LUMIERE	AGBALEPÉDOGAN	70431549
OSSAN	AVEDJI	70404425
DES ROSES	VAKPOSSITO	70423772
ADONAÏ	AGOËNYIVÉ	22500405
SHALOM	AGOËCACAVELI	22518760
EMMAÛS	MISSION TOVÉ	96800912
SATIS	AGOËLOGOPÉ	70448517
NABINE	AGOË ANOMÉ	93362626
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
HYGEA	AFANOUCOPE	99273636
LE DESTIN	BAGUIDA	70411541

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

A l'institut français de Lomé



22 JUIN / 24 JUIL. - LOMÉ Atelier réalité virtuelle

Equipée de deux casques, la médiathèque de l'Institut français du Togo te propose de plonger dans l'univers de la réalité virtuelle !
Expérience contemplative sous la mer avec un requin blanc, course de skate et Ping Pong 2.0 : vous allez adorer !



2 JUIL. / 31 JUIL. - LOMÉ LE FOU DU ROI

DE MAHI BINEBINE « Je suis né dans une famille shakespearienne. Entre un père courtisan du roi pendant quarante ans et un frère banni dans une geôle du sud. Un conteur d'histoires sait que le pouvoir est d'un côté de la porte, et la liberté de l'autre. Car, pour rester au service de Sa Majesté,...



19 JUIL. / 20H00 | JARDINS DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA 3.000 FCFA | PRÉVENTE 1.500 FCFA - LOMÉ EKA TUTU 1

Il y a une quarantaine d'années, un gendarme avait tiré à bout portant sur le président et l'avait raté. Condamné à mort, l'homme fut gracié. Aujourd'hui, une ancienne journaliste nommée Marianne, est à la recherche de cet homme en qui le peuple voit désormais un presque héros, car il semble qu'après Jésus, aucun autre messie...

Lire

« Comment on meurt » d'Emile Zola. Ed Boucher. Pp 23-24

« ...Le corbillard s'arrête au bout d'une allée, et l'on porte à bras le cercueil parmi des tombes basses, jusqu'à une fosse, creusée dans la terre molle. Les assistants piétinent, silencieux. Puis, le prêtre se retire, après avoir mâché vingt paroles entre ses dents. De tous côtés s'étendent des petits jardins fermés de grilles, des sépultures garnies de giroflées et d'arbres verts; les pierres blanches, au

milieu de ces verdure, semblent toutes neuves et toutes gaies. M. Rousseau est très frappé par la vue d'un monument, une colonne mince, surmontée de l'urne symbolique. Le matin, un marbrier est venu le tourmenter avec des plans. Et il songe que, lorsqu'il achètera une concession à perpétuité, il fera mettre, sur la tombe de sa femme, une colonne pareille, avec ce joli vase. Cependant, Agathe l'emmène, et de retour à la boutique, elle se décide enfin à parler intérêts. Quand elle apprend qu'il existe un testament, elle se lève toute droite, elle s'en va, en faisant claquer

la porte. Jamais elle ne remettra les pieds dans cette baraque. M. Rousseau a toujours, par moments, un gros chagrin qui l'étrangle; mais ce qui le rend bête surtout, la tête perdue et les membres inquiets, c'est que le magasin soit fermé, un jour de semaine. Janvier a été dur. Pas de travail, pas de pain et pas de feu à la maison. Les Morisseau ont crevé la misère. La femme est blanchisseuse, le mari est maçon. Ils habitent aux Batignolles, rue Cardinet, dans une maison noire, qui empoisonne le quartier. Leur chambre, au cinquième, est si

délabrée, que la pluie entre par les fentes du plafond. Encore ne se plaindraient-ils pas, si leur petit Charlot, un gamin de dix ans, n'avait besoin d'une bonne nourriture pour devenir un homme. L'enfant est chétif, un rien le met sur le flanc. Lorsqu'il allait à l'école, s'il s'appliquait en voulant tout apprendre d'un coup, il revenait malade. Avec ça, très intelligent, un crapaud trop gentil, qui a une conversation au-dessus de son âge. Les jours où ils n'ont pas de pain à lui donner, les parents pleurent comme des bêtes. D'autant plus que les enfants meurent ainsi que des mouches du

haut en bas de la maison, tant c'est malsain. On casse la glace dans les rues. Même le père a pu se faire embaucher; il déblaie les ruisseaux à coups de pioche, et le soir il rapporte quarante sous. En attendant que la bâtisse reprenne, c'est toujours de quoi ne pas mourir de faim. Mais, un jour, l'homme en rentrant trouve Charlot couché. La mère ne sait ce qu'il a. Elle l'avait envoyé à Courcelles, chez sa tante, qui est fripière, voir s'il ne trouverait pas une veste plus chaude que sa blouse de toile, dans laquelle il grelotte... »

Perruques

Quelques avantages pour en apporter

L'usage de la perruque ne cesse de gagner en popularité de nos jours. Les perruques offrent certains avantages, pour cela elles sont populaires. Les perruques sont non seulement abordables mais sont un accessoire de cheveux très simple à utiliser.

Nous allons donc passer en revue quelques profits qu'offrent les perruques. Les perruques sont abordables. Contrairement à avant, il y a maintenant beaucoup de commerçants qui font la vente de perruque, que cela soit en boutique ou sur l'internet. En bref, la compétition féroce dans le marché des perruques a fait en sorte que le prix des perruques baisse.

Un style de cheveux difficile à reproduire dans un salon. Il faut tenir compte du fait que ce n'est pas tous les coiffeuses et salons de coiffures qui peuvent reproduire les styles de cheveux que les perruques peuvent donner. Il faudra vraiment que vous trouviez un spécialiste en la matière. Souvent ils sont aussi plusieurs coloristes, stylistes. à travailler sur les cheveux d'une personne. Voilà pourquoi

les perruques sont le choix parfait lorsque vous voulez un style de cheveux ou une coloration unique. En plus de risquer d'endommager vos cheveux avec des produits chimiques, vous allez finir par déboursier beaucoup d'argent. Vous pouvez obtenir un look époustouflant avec une perruque de qualité. Par ailleurs, le port d'une perruque rajeunit. Un accessoire de cheveu très simple à utiliser



Une femme portant une perruque

Contrairement aux rallonges de cheveux, vous n'avez pas à vous soucier de quelle technique adopter. Il suffit tout simplement de mettre la perruque sur vos cheveux et le tour est joué. Vous n'avez pas besoin de visiter un salon de coiffure ni à

Nadia Edodji

Cheveux courts

Choisir sa coupe de cheveux en fonction de la forme du visage

C'est très souvent ignoré mais une coupe de cheveux devrait être choisie en fonction de la forme du visage. Si vous êtes plutôt du genre à choisir votre coupe de cheveux au pif ou encore en fonction de vos envies du moment, il est peut-être temps de faire les choses autrement. Tout comme votre corps, votre visage a une morphologie (une forme) qu'il faut apprendre à mettre en valeur.



Idée de coupe de cheveux avec un visage rond

L'objectif d'une bonne coupe de cheveux est de rééquilibrer les proportions du visage, elle doit contrarier la forme de votre tête plutôt que de la suivre. Au-delà d'un changement de look, une coupe de cheveux peut s'avérer pour faire paraître un visage moins joufflu, moins large, moins long, etc. Nous allons voir quelques formes de visage.

Forme de visage ronde

Pour une coupe de cheveux, vous (forme de visage ronde) pouvez, vous permettre beaucoup de choses contrairement à ce que beaucoup pourraient croire. En revanche que vous optiez pour une coupe de cheveux longue ou courte, apportez toujours du volume à vos cheveux. D'ailleurs si vous avez les cheveux bouclés naturellement, c'est l'idéal pour rééquilibrer les proportions et affiner votre visage.

Visage de forme ovale

Votre forme de visage est harmonieuse, la largeur de vos pommettes est plus importante que celle de votre front et de votre mâchoire. Vos traits sont doux et faciles à mettre en valeur avec une coupe de cheveux courte ou longue. Laissez-vous aller à vos envies, mais veillez à opter pour une coupe et une coloration moderne. Cependant, pas de coupe de cheveux trop compliquée qu'elle soit courte ou longue.

N.E.

Cheveux plats

Des astuces pour leur donner du volume

Très souvent on est attiré par ce qu'on n'en a pas. Une loi de la nature ? Ou plutôt c'est la vie ? Bref ce n'est pas le débat. Celles qui désirent donner du volume à leurs cheveux parce qu'ils sont plats, vous pouvez crier un ouf de soulagement. Rien de magique, quelques astuces naturelles vous seront utiles pour donner du volume à vos cheveux plats.

Vous avez le choix entre le séchage tête en bas, les bigoudis de grand-mère, les masques d'argile, le henné neutre, et le rhassoul.

Le séchage tête en bas

Une fois sortie de la douche, veillez à sécher vos cheveux la tête inclinée. Travaillez-les à l'aide d'une brosse ronde et d'un sèche-cheveux, en accordant une attention toute particulière aux mèches du dessus de la tête. Cette technique simple et rapide aura pour effet de décoller les racines et de donner un aspect plus volumineux à votre chevelure.

Les bigoudis de grand-mère

L'usage des bigoudis a traversé les générations. Les bigoudis ondule les cheveux et les rendent volumineux. Veillez à choisir la taille de vos rouleaux en fonction de votre longueur de cheveux : les modèles les plus petits auront du mal à venir à bout d'une longue crinière. Après avoir soigneusement peigné vos cheveux, placez un rouleau à la pointe d'une mèche, enroulez la jusqu'à la base.

Masque d'argile

Une autre astuce naturelle



Du séchage pour donner du volume à la chevelure

pour des cheveux plus denses : le masque à l'argile. Pour commencer, veillez à choisir votre type d'argile en fonction de la nature de vos cheveux. L'argile verte conviendra mieux aux cheveux plus gras car elle a pour propriété de limiter la création de sébum. Les argiles roses ou blanches seront idéales pour prendre soin des cheveux normaux ou secs. Une fois le choix fait, diluez deux cuillères à soupe d'argile avec deux cuillères à soupe d'eau tiède. Vous pouvez attendre une quinzaine de minutes et puis shampooiner.

Le henné neutre

Si le henné est plus connu pour agir sur la couleur des cheveux, il en existe une variété neutre qui permet de profiter de ses vertus sans colorer votre chevelure. Celle-ci va vous permettre d'épaissir vos cheveux en venant superposer de nouvelles couches naturelles protectrices. Préparez-le dans de l'eau très chaude, puis posez sur votre chevelure. Après avoir laissé reposer entre trente minutes et deux heures, vous n'avez plus qu'à profiter de votre nouvelle crinière volumineuse.

USA / Conférence ministérielle sur la défense de la liberté religieuse contre l'extrémisme violent

Robert Dussey y partage la stratégie du Togo

Le ministre togolais des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, le prof Robert Dussey participe à la deuxième édition de la conférence ministérielle sur la promotion de la liberté religieuse qu'organisent actuellement les Etats Unis d'Amérique.

Plusieurs personnalités politiques, de la société civile et des religieux venus de plusieurs pays du monde, environ 1000 personnes, prennent part à cette réunion internationale. Le Togo y est également représenté. Le chef de la diplomatie togolaise a même pris la parole pour partager l'expérience du Togo en raison de la capacité de

notre pays à promouvoir la liberté de religion telle que contenue dans l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

« Au Mali, au Nigeria, au Burkina Faso, le mal est visible. Des lieux de cultes sont pris pour cible. Des mosquées et des églises sont incendiées, des prêtres et imans sont assassinés... La stratégie togolaise de



Robert Dussey lors de son intervention

prévention et de lutte contre l'extrémisme violent vise à protéger les compatriotes des menaces et à protéger

la libre expression des libertés individuelles dont les libertés religieuses », peut-on entre autres

retenir de l'intervention du ministre Robert Dussey.

L'objectif de la conférence ministérielle sur la promotion de la liberté religieuse est d'identifier les défis, les moyens concrets de lutter contre la persécution religieuse et la discrimination et assurer un plus grand respect de la liberté de religion ou de conviction. Les participants entendent réaffirmer les engagements internationaux visant à promouvoir la liberté de religion pour tous.

Rachid Zakari

Finances

Reprofilage de la dette publique

Dans un récent entretien publié par le Financial Times, le président Faure Gnassingbé avait fait part de l'intention de son pays de se tourner vers l'international qui offre plusieurs possibilités.

« Ce n'est pas une décision que vous prenez à la légère », avait-il fait remarquer. Le Togo a finalement opté en faveur de placements privés auprès d'investisseurs internationaux.

Dans cette perspective, le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya est depuis mardi à Londres. Au premier jour de sa visite, il a présenté le projet de levée de fonds aux banquiers et assureurs. L'occasion de faire un exposé sur la situation économique

globale et de détailler la stratégie contenue dans le plan national de développement (PND).

Le Togo est conseillé par la banque d'affaires Lazard dans le processus devant aboutir à la levée de 397 millions d'euros, sous forme de placements privés auprès d'investisseurs. Le pays a reçu le quitus du Fonds monétaire international (FMI) et obtenu une garantie de la Banque mondiale et d'Africa Trade Insurance.

Cette levée de fonds se situe

dans le cadre du reprofilage de la dette publique. Le Togo entend saisir les opportunités qu'offre le marché international pour bénéficier de conditions plus avantageuses (maturité plus longue et taux d'intérêt plus faible) pour rembourser par anticipation une partie de la dette intérieure à des taux d'intérêt plus élevés sur des maturités plus courtes.

Ce dispositif doit permettre au Trésor d'alléger le service de la dette publique



Le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya

et de dégager des espaces budgétaires et de trésorerie pour financer, notamment, les besoins sociaux tout

en évitant le risque de refinancement. L'opération sera bouclée avant la fin de l'année.

Secteur social

L'Inseed donne les instruments au gouvernement

L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) a publié mercredi dernier les résultats de la 6e enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS-6). Cela concerne essentiellement les plus vulnérables : les femmes et l'enfant.

Le développement, notamment la mise en œuvre réussie des Objectifs de développement durable (ODD), ne se fera pas au hasard. Il faudra régulièrement faire des prévisions et pour efficacement y parvenir, des indicateurs sont nécessaires. C'est justement ce que fait l'Inseed.

L'axe 3 du Plan national de développement (PND) qui est une projection dans l'avenir, vise à renforcer les mécanismes d'inclusion donc à protéger les plus

vulnérables. Dans son étude, l'Inseed a découvert que sur 1000 enfants nés vivants au Togo, 42 meurent avant d'avoir atteint leur premier anniversaire.

Parmi ces enfants, 23,8% présentent un retard de croissance. En ce qui concerne les femmes, il ressort des données recueillies que 89% d'entre elles utilisent des matériaux d'hygiène menstruelle appropriés. L'enquête MICS renseigne en effet sur la situation maternelle et infantile, l'éducation, la mortalité



La table d'honneur à la publication de l'étude

infantile, la protection de l'enfance, le VIH/Sida, la protection sociale, l'eau et l'assainissement. Il est possible grâce à ses données de faire un suivi de la mise en œuvre des ODD. C'est un outil privilégié pour les gouvernants. Sans

oublier l'évaluation du PND. « L'évaluation du PND qui est aujourd'hui le cadre de référence du gouvernement en matière de politique de développement, trouve là une situation de référence unique », selon Isselmou Boukary, représentant-

résident du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Le MICS a été réalisé sur un échantillon de 8 404 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national. Cela est suffisant à en croire les initiateurs soutenus par les partenaires en développement du Togo pour améliorer les conditions de vie des populations. « Les différentes présentations illustrent des avancées réalisées par notre pays en faveur des femmes et des enfants. Cependant, beaucoup reste à faire pour offrir à ces derniers, à l'horizon 2030, de meilleures conditions de vie », a ajouté le directeur de cabinet du ministère de la Planification du développement.

E. Dadzie



TRANSFERT D'ARGENT RAPIDE ET SÉCURISÉ

- Bénin
- Burkina Faso
- Côte d'Ivoire
- Mali
- Niger
- Sénégal
- Togo

